

# Les Bornes de Puisage

## De l'eau en toute sécurité...

Entreprises de travaux publics, de curage de réseaux, services de la voirie, des espaces verts... Des bornes de puisage sont à votre disposition sur tout le territoire du SVL. Ces bornes de couleur verte, sont faites pour vous. Il vous suffit de louer une clé auprès de VEOLIA-EAU.

Ces nouveaux appareils répondent aux nombreuses demandes en eau des sociétés et collectivités. Les poteaux incendie, de couleur rouge, sont réservés à l'usage exclusif des pompiers.



- 1 Argenton Les Vallées : Rue Camille Jouffrault
- 2 Argenton L'Église : Rue des Amandiers
- 3 Bressuire : Saint Porchaire, Rue Lavoisier, à coté de la déchetterie  
Boulevard de La Rivière, à coté de l'abattoir  
Rue des Meniers Z.I N°2
- 4 Cerizay : Zone industrielle de Longchamps
- 5 Chiché : Rue du Camp
- 6 Courlay : Rue Ernest Pérochon, à coté du stade
- 7 Mauléon : Rue du Château Gaillard
- 8 Moncoutant : Zone artisanale
- 9 Nueil Les Aubiers : Zone artisanale du Chemin Blanc
- 10 Saint Varent : Avenue des Platanes, à coté du stade

# Les Bornes de Puisage

## CES BORNES PERMETTENT UNE TRIPLE PROTECTION

### ● Protection antipollution

Les bornes de puisages sont équipées de clapets anti-retour, en conformité avec les normes sanitaires en vigueur ce qui permet d'éviter tout risque de pollution dans le réseau.

### ● Contrôle d'accès

Les bornes de puisage sont équipées de clés de sécurité délivrées par VEOLIA-EAU : seuls les abonnés peuvent s'en servir.

### ● Protection du parc incendie

Il est interdit de puiser sur les bornes incendies. Seuls les pompiers, dans le cadre de la défense incendie, peuvent les utiliser.



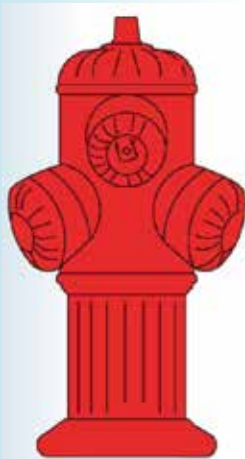
## UNE GESTION DU RESEAU MIEUX MAITRISEE

Des compteurs permettent de relever les volumes d'eau puisés.

### ● Tarifs 2016

Abonnement : 123.30 euros HT / semestre

Consommation : 1.01 euros HT / m<sup>3</sup>



### ATTENTION !

Toute personne prise en flagrant délit d'utilisation illégale d'une borne incendie devra payer tous les frais de remise en état si celle-ci est détériorée, ainsi qu'un volume forfaitaire de 1000 m<sup>3</sup> d'eau. De plus, une plainte sera déposée à la gendarmerie à l'encontre du contrevenant.

### Pour toute information :



Syndicat du Val de Loire  
Parc d'activité de St Porchaire  
29 Rue Lavoisier  
79 300 BRESSUIRE  
Tel : 05-49-80-34-71  
Courriel : [accueil@svl79.fr](mailto:accueil@svl79.fr)

Les clés sont à retirer chez **VEOLIA-EAU**



VEOLIA - EAU  
Agence des Deux Sèvres  
Parc d'Activités de St Porchaire,  
ZI N°4  
79 300 BRESSUIRE  
Tél : 05-61-80-09-02